

*Sous la direction de*

ANNE-EMMANUELLE DEMARTINI,  
JULIE DOYON ET LÉONORE LE CAISNE

# DIRE, ENTENDRE ET JUGER L'INCESTE

Du Moyen Âge à nos jours

ÉDITIONS DU SEUIL  
57, rue Gaston Tessier, Paris XIX<sup>e</sup>

ISBN 978-2-02-152872-5

© Éditions du Seuil, octobre 2024

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

## Table

<b>Préface.</b> D'un terrain à un autre : hantise de l'inceste <i>Caroline Callard</i> . . . . .	7
<b>Introduction.</b> Les sens de l'inceste <i>Anne-Emmanuelle Demartini, Julie Doyon, Léonore Le Caisne</i> . . . . .	13
<b>Ouverture – Le pouvoir des mots</b>	
Hervé Bréhier. Le temps suspendu <i>Léonore Le Caisne</i> . . . . .	37
Un Rejeton, extraits de <i>Suspendu</i> <i>Hervé Bréhier</i> . . . . .	43
<b>L'inceste, entre crime et péché (xiv<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles)</b>	
Le viol incestueux aux xiv <sup>e</sup> et xv <sup>e</sup> siècles <i>Didier Lett</i> . . . . .	57

Coupable ou victime ? La femme séductrice dans les récits d'inceste de la première moitié du xviii <sup>e</sup> siècle <i>Marianne Closson</i> .....	75
De la sexualité illicite au viol Le crime d'inceste en justice (France, xviii <sup>e</sup> siècle) <i>Julie Doyon</i> .....	93
Le clergé face à l'inceste au xix <sup>e</sup> siècle <i>Inès Anrich</i> .....	117

**L'inceste objet de nouvelles  
lois pénales (xx<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles)**

« Vestiges du passé capitaliste ? » Les violences incestueuses dans les sociétés socialistes en Europe centrale, 1948-1989 <i>Peter Hallama</i> .....	137
« Malheureusement, ils n'ont pas été crus. » Juger l'inceste cinquante ans après les faits : l'affaire Savard, Québec, 1964-2015 <i>Jean Bérard et Nicolas Sallée</i> .....	159
Quand la filiation fait l'inceste. Juger les violences sexuelles intrafamiliales sur mineurs selon la loi du 8 février 2010 <i>Marie Romero</i> .....	183

**Révéler et transmettre.  
L'individu à l'épreuve de l'inceste**

En séance. Un jardin de roses retrouvé <i>Marie-Jeanne Gendron-Garnier</i> .....	205
---	-----

« Casser cette loi du silence. » La transmission familiale du passé de Violette Nozière <i>Anne-Emmanuelle Demartini</i> . . . . .	223
« Pouvoir dire ce que je crois vrai. » Écriture de soi et création <i>Claudine Blanchard-Laville</i> . . . . .	223
Avant, pendant, après. La révélation de l'inceste à l'adolescence <i>Émilie Carretier, Nina Franzoni, Marie Rose Moro</i> . . . .	243

**Signaler, juger, mettre en scène.  
Des professionnels face à l'inceste**

L'inceste à la lumière des masculinités en déroute (Suisse, 1960-1970) <i>Cristina Ferreira</i> . . . . .	291
La « situation Amrish ». Itinéraire institutionnel d'une suspicion d'inceste <i>Léonore Le Caisne</i> . . . . .	315
L'expérience d'une magistrate <i>Catherine Sultan</i> . . . . .	351
Quand Aurore ne peut plus épouser Lagardère <i>Sabine Chalvon-Demersay</i> . . . . .	367
<b>Postface.</b> L'inceste comme atteinte au langage <i>Irène Théry</i> . . . . .	385

# « Pouvoir dire ce que je crois vrai »

Écriture de soi et création

*Claudine Blanchard-Laville*

*Et là soudain, la phrase me revient. Ce n'est pas une phrase oubliée, pas une rature de l'inconscient. [...] Ma grand-mère, celle des contes, celle du repassage, l'a prononcée tout près de mon visage, accroupie à hauteur de mes neuf ans, alors que je venais de lui raconter ce que me faisait son beau-frère, mon grand-oncle, quand nous étions seuls dans le potager et qu'il me demandait de lui obéir. Elle a posé son balai, s'est accroupie, m'a prise aux épaules en articulant à voix basse : « ce que tu viens de me dire, ne le répète jamais. Tu entends ? Ne le répète jamais ». [...] Cette phrase est bien fondatrice de ma vocation d'écrivain. [...] Car l'acte incestueux a des conséquences réelles, à plus ou moins longue échéance. Il entraîne, pourrait-on dire, trois sortes d'écriture : dans le corps, dans la psychanalyse, puis dans la littérature.*

Camille Laurens<sup>1</sup>

---

1. Camille Laurens, « Écrire, secréter le secret », in Pierre Benghozi et Pierre Etchart (dir.), *L'Inceste, scènes de famille*, Paris, In Press, 2020, p. 159-169.

Mon histoire est proche de celle de Camille Laurens, les mots le sont aussi, même si *la* phrase – fatidique – est sensiblement différente dans nos deux récits et si ma propre trajectoire professionnelle m’a conduite du côté des sciences humaines et non vers la littérature<sup>1</sup>.

C’est en février 2019 que j’ai rédigé la proposition de communication que je souhaitais prononcer lors d’un colloque qui portait sur la révélation de l’inceste. Or, cette manifestation n’a eu lieu qu’en octobre 2021 et c’est au cours du mois de septembre 2021 que j’ai finalement écrit mon exposé. Aujourd’hui, au moment où je termine cet écrit, presque trois ans se sont écoulés depuis ma présentation orale. Cette temporalité à rebondissements me fait penser à celle qui me relie à l’événement incestueux dont je veux évoquer ici les conséquences à long terme sur mon parcours professionnel.

Ma vision des choses et ma pensée ont continué à évoluer au fil de ce temps, en grande partie grâce à ma connaissance de la tenue de ce colloque. J’ai ainsi « découvert », ou plutôt « réalisé » que des chercheuses universitaires s’intéressaient depuis un certain temps à la question de l’inceste. Je suis moi-même universitaire depuis l’âge de 21 ans ; depuis 2010, je suis professeure émérite en sciences de l’éducation et de la formation<sup>2</sup>. Mon appartenance de longue date à

---

1. Claudine Blanchard-Laville, « Des mathématiques à la clinique. Ce que je “sais” : de la dette au don », in Mireille Cifali et Florence Giust-Desprairies (dir.), *De la clinique. Un engagement pour la formation et la recherche*, Bruxelles, De Boeck, 2006, p. 43-66.

2. Une première partie de ma carrière universitaire m’a conduite à passer d’une faculté des sciences – où j’enseignais les mathématiques à des étudiants venus pour ce type d’études – à l’université Paris-Nanterre, pour y enseigner des mathématiques aux étudiants en philosophie d’abord, puis des statistiques aux étudiants en psychologie. En 1991, après avoir soutenu une habilitation à diriger des recherches en sciences de l’éducation, j’ai commencé une seconde carrière en devenant professeure dans cette discipline, tout en restant dans la même université. Mes recherches ont été consacrées, pour leur plus grande part, à éclairer les pratiques enseignantes par *une approche clinique d’orientation psychanalytique*.

l'université m'a rendue sensible aux travaux de chercheuses universitaires sur cette question. Ma curiosité scientifique a ainsi été stimulée et m'a conduite à lire un grand nombre de leurs publications. Ces lectures m'ont permis de me rendre compte progressivement que mon histoire, restée très longtemps une *histoire privée*, dont il était surtout question de ne pas faire état publiquement, pouvait ainsi se lire non seulement dans le fil de mon évolution psychique quant aux effets de ce trauma sur ma vie, mais aussi au travers de l'évolution des préoccupations sociétales – et des recherches à propos de cette question de l'inceste –, et notamment de l'évolution médiatique bien décrite par Anne-Claude Ambroise-Rendu<sup>1</sup>. Quant aux nombreuses recherches sur cette question de l'inceste, je retiendrai en particulier, pour l'impact qu'il a eu sur moi, l'ouvrage de Dorothée Dussy, *Le Berceau des dominations*, longtemps resté épuisé, mais heureusement réédité aujourd'hui<sup>2</sup>.

Ce fut très salutaire pour moi d'ouvrir les yeux sur cette évolution dans la manière de traiter la question de l'inceste. Jusqu'à cette prise de conscience, je n'avais connaissance que de la vulgate journalistique ou télévisuelle, au même titre que tout un chacun, ou presque, comme si je n'avais pas été concernée moi-même par la question. J'ai ainsi pu considérer mon chemin au regard de ce pan d'histoire qui s'étale de l'année 1950 à ce jour, et réaliser combien cette sortie du registre privé-caché m'aidait à me libérer encore un peu plus de la censure que j'ai si longtemps accepté de subir et du silence dont j'ai été complice.

L'année 1950 est vraisemblablement l'année au cours de laquelle

---

1. Anne-Claude Ambroise-Rendu, « Briser le tabou. Du secret à la parole médiatique, le tournant des années 1970-1990 », dans le dossier « Dire l'inceste » dirigé par Anne-Emmanuelle Demartini, *Sociétés et Représentations*, dossier « Dire l'inceste » dirigé par Anne-Emmanuelle Demartini, n° 42, 2016/2, p. 59-72.

2. Dorothée Dussy, *Le Berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste, Livre 1*, Marseille, La Discussion, 2013 [rééd. Pocket, 2021, préface de Charlotte Pudlowski].

a eu lieu l'acte incestueux que mon grand-père paternel a perpétré sur moi, sa petite-fille de 8 ans. Premier geste d'abus sexuel, sans pénétration, c'est ce que je peux imaginer, penser ou veux croire aujourd'hui. C'est l'année où mes parents m'ont acheté un piano, un Gaveau droit, sur lequel je ferai longtemps nombre de gammes et arpèges, et voyagerai de Mozart à Schumann puis de Chopin à Debussy.

Pour des personnes victimes d'abus incestueux, l'ordre temporel est en général passablement troublé. Je n'échappe pas à cette séquelle du traumatisme dont j'ai pu vérifier la récurrence dans de multiples témoignages que j'ai eu l'opportunité de lire. C'est ainsi que mon inscription dans l'ordre généalogique a été bousculée par cet événement. Mon *initiation sexuelle* aurait dû se faire beaucoup plus tard, quand je serais devenue adolescente ou jeune adulte avec un partenaire de mon âge, en tout cas de ma génération et que, de plus, j'aurais « choisi », alors qu'elle m'a été imposée par un homme de 70 ans, qui se trouvait être mon grand-père, le père de mon père. Ma capacité à me souvenir de la chronologie des événements de ma vie s'en trouve encore aujourd'hui largement endommagée, d'où un certain flou par moments dans la datation de mes souvenirs, lorsque je ne les inscris pas par écrit.

1950, c'est la date que j'ai pu reconstruire comme étant celle du premier geste transgressif, lorsque j'ai écrit le récit de cette histoire au cours de l'été 1982, alors que j'avais 40 ans – nous sommes quarante ans plus tard – dans un manuscrit resté non publié à ce jour<sup>1</sup>. À l'époque, mon entourage proche m'a dissuadée de le rendre public et je n'ai pas trouvé la force de passer outre cette opposition. L'arrêt d'une tranche de six années de psychanalyse, décisive pour la suite de ma vie, avait fait de la rédaction de cet écrit une sorte de

---

1. Dans toute la suite de ce texte, je désignerai cet écrit non publié par l'expression « mon manuscrit ».

prolongement nécessaire. Comme une forme de poursuite du travail psychique selon une autre modalité, davantage en congruence avec ce qui était en train de devenir mon *habitus* de travail : l'écriture. Au cours de cette tranche de travail thérapeutique, la psychanalyste m'a aidée à remettre de l'ordre dans ma vie. Elle m'a m'autorisée à penser que le pervers dans cette histoire, c'était mon grand-père. En me permettant de m'approprier l'idée que je n'étais pas *folle*, comme je pouvais par moments l'imaginer ou comme certains médecins pouvaient me le faire penser en me soignant comme une « malade » ; elle m'a fait réaliser que j'avais été *violée* par mon grand-père, que mon corps avait été effracté – et mon esprit aussi.

Ce terme de « viol », jusqu'au moment de cette thérapie analytique, qui eut lieu de 1978 à 1984, au motif que je n'arrivais pas à écrire ma thèse, ce mot de « viol », je ne l'utilisais que pour désigner ce qui arrive aux autres ou ce qui pourrait m'arriver à moi aussi. C'est ainsi que j'ai bien saisi plus tard ce que pouvait signifier en psychanalyse la notion de « clivage psychique », ce phénomène qui conduit à savoir sans savoir, résultat d'une dissociation par laquelle le corps du sujet est resté présent au moment de l'événement sans pour autant vivre cet événement, un moment où sa psyché s'est en quelque sorte absentée de la scène en train de se passer.

Cet écrit de l'année 1982 remplace aujourd'hui la plupart de mes souvenirs, comme s'il les avait condensés dans le récit des *remaniements* et des *transformations* que cette tranche d'analyse m'avait permis d'opérer. Ce texte s'est sans doute constitué par la suite en *souvenir-écran* ou *souvenir de couverture* selon les dernières traductions du terme de Freud de *Deckerinnerung*<sup>1</sup>. Dans ce manuscrit d'une

---

1. Sigmund Freud, « Souvenirs d'enfance et souvenirs-écrans », *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Payot, 2004 ; voir aussi Sigmund Freud, *GW*, I, Über Deckerinnerungen, « Des souvenirs-couvertures », trad. J. Doron et R. Doron, in *Œuvres Complètes. Psychanalyse*, t. III : 1894-1899, Paris, PUF, 2005, p. 253.

centaine de pages, je décris de nombreux moments de mon enfance, et en particulier ceux liés aux grandes vacances successives passées dans la maison de mes grands-parents paternels, au cours desquelles ces actes transgressifs ont eu lieu ; j'y remonte le temps en partant de plusieurs parcours médicaux et thérapeutiques liés à des médecins hommes qui ont échoué à me « guérir », des hommes qui ne m'ont pas entendue et qui n'ont rien voulu savoir de cette histoire incestueuse, jusqu'à ce que je rencontre une psychanalyste femme. Les souvenirs sont racontés dans ce manuscrit à travers le prisme de ce que j'ai pu en comprendre au cours de cette première tranche d'analyse.

J'y retrace ainsi le processus de cette première métabolisation des violences répétées dans le temps, que j'avais subies pendant plusieurs années, sous couvert d'une initiation sexuelle qu'on pourrait qualifier de « didactique ». Cet apprentissage était censé me faire gagner du temps et m'apprendre par avance des choses utiles que les autres ne sauraient pas, à l'instar de ce qu'écrit Christine Angot dans son dernier ouvrage *Le Voyage dans l'Est* : « Tu gagneras du temps. [...] Toi tu auras de l'expérience<sup>1</sup>. » Pour ma part, mon grand-père me répétait que « c'était pour mon bien ». En tout cas, après la tranche d'analyse que je viens d'évoquer, je peux dire que la honte avait commencé à changer de camp.

Comme l'écrit Boris Cyrulnik, il y a en effet une différence entre « remanier » des contenus psychiques et « témoigner ». Par le travail psychique, j'avais acquis « la distance affective [...] qui me permettait de redevenir sujet de ce qui m'était arrivé » ; « le travail d'élaboration m'avait rendu[e] maître[sse] de moments intimes, d'où j'avais été chassé[e] par le trauma »<sup>2</sup>. Les paroles écoutées par la

---

1. Christine Angot, *Le Voyage dans l'Est*, Paris, Flammarion, 2021, p. 58.

2. Entretien de Boris Cyrulnik par Vincent de Gaulejac, in Vincent de Gaulejac et Florence Giust-Desprairies (dir.), *La Recherche entre vécu et concept. Histoires de vie et choix théoriques en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 32.

psychanalyste, et bien souvent suscitées par elle, avaient transformé l'horreur en plaisir de comprendre et en plaisir de redevenir maîtresse de mon monde intérieur, alors qu'il se pourrait que, parfois, l'insistance à témoigner risque d'entretenir la blessure, si des élaborations n'accompagnent pas le témoignage.

Ma psychanalyste de cette époque, Michelle Hartemann, qui appartenait alors au mouvement psychanalytique dit du « Quatrième groupe », lisait avec ses collègues analystes du moment l'ouvrage de Marie Balmary *L'Homme aux statues. Freud et la faute cachée du père* (Grasset, 1979) – je l'ai compris plus tard, en lisant cet ouvrage à mon tour pour écrire mon manuscrit. C'est probablement cette lecture qui lui faisait me dire : « Pour vous, il faudrait réécrire Freud à l'envers. » En effet, les analystes étaient pour la plupart, à ce moment-là, en train de se rendre compte qu'il était utile dans la cure de ne pas dénier le fait que certains de leurs patients ou patientes avaient subi des abus sexuels réels et que l'on ne pouvait pas rabattre leur plainte ou leur souffrance en élaborant seulement la dimension fantasmatique ; on ne pouvait pas leur dire : « Ce que vous racontez, ce n'est peut-être pas vrai, vous l'avez peut-être fantasmé. » Cela correspondait aussi à l'époque où l'on commençait à reconnaître en France l'œuvre de Sándor Ferenczi, ce psychanalyste qui a osé reprocher ouvertement à Freud d'avoir renoncé à s'appuyer sur la réalité des abus sexuels subis par ses patients, en particulier dans son écrit de 1932, *Confusion de langue entre les adultes et l'enfant*<sup>1</sup>. Ce texte percutant, que j'ai découvert pour ma part un peu plus tard, est aujourd'hui ressorti de l'ombre grâce à la persévérance de tous les psychanalystes qui ont réhabilité l'œuvre de Ferenczi. Je me suis moi-même employée à le transmettre à des générations d'étudiantes

---

1. Sándor Ferenczi, *Confusion de langue entre les adultes et l'enfant* [1932], Paris, Petite bibliothèque Payot, 2016.

lorsque j'animais à l'université de Nanterre, dans le département de sciences de l'éducation où j'étais professeure, un séminaire portant sur les psychanalystes qui s'étaient occupés des questions d'éducation et de pédagogie<sup>1</sup>.

C'était aussi le moment – 1984 – où Jeffrey Masson publiait *Le Réel escamoté*, ouvrage réédité en 2012 dans une édition revue et commentée, sous l'intitulé *Enquête aux archives Freud. Des abus réels aux pseudo-fantasmes*<sup>2</sup>. Deux ans plus tard, en 1986, Éva Thomas publiait *Le Viol du silence. À toutes celles qui ont connu la prison de l'inceste*<sup>3</sup>, et acceptait de se montrer à visage découvert dans une émission de télévision des « Dossiers de l'écran » qui a fait date. En effet, comme l'écrit Anne-Claude Ambroise-Rendu, « il faut attendre, la fin du xx<sup>e</sup> siècle pour que l'inceste devienne un sujet de discussion publique<sup>4</sup> ». Car, dans les années 1960 et 1970, explique-t-elle, le thème est abordé dans les médias « sans que la réalité concrète des rapports sexuels entre générations soit toujours très clairement abordée et surtout sans que leur dimension criminelle ne soit forcément abordée ». D'après cette auteure, le phénomène s'intensifie dans le milieu des années 1980, dans le sillage de l'intérêt pour les affaires de maltraitance. À la radio et à la télévision, en 1984, c'est la question du « tabou » de l'inceste qui est discutée, en même temps que le silence qui pèse encore. « Dès lors, écrit-elle, la parole des victimes désormais "autorisée" peut se faire entendre et les livres

---

1. On peut lire le texte de mon intervention au récent congrès Cliopsy, le 15 octobre 2022, dans le symposium intitulé « Qu'en est-il de notre lien à Sándor Ferenczi ? Une filiation occultée ? », réélabré pour le numéro 31 de la revue *Cliopsy* (avril 2024), sous l'intitulé « De Salomon Resnik à Sándor Ferenczi ».

2. Jeffrey Masson, *Le Réel escamoté. Le renoncement de Freud à la théorie de la séduction*, Paris, Aubier, 1984 ; Jeffrey Masson, *Enquête aux archives Freud. Des abus réels aux pseudo-fantasmes*, Paris, Éditions l'Instant Présent, 2012.

3. Éva Thomas, *Le Viol du silence. À toutes celles qui ont connu la prison de l'inceste, pour que nos voix se mêlent*, Paris, Aubier, 1986.

4. Anne-Claude Ambroise-Rendu, « Briser le tabou... », art. cité, p. 61.

de témoignages se multiplient au cours des années 1990<sup>1</sup>. » Pourtant, comme elle l'énonce à la fin de son article : « Tandis que les médias [...] n'ont plus peur d'évoquer la *pédophilie*, il semble que *le silence sur l'inceste demeure, non pas tout à fait inentamé mais toujours pesant*. Alors qu'il est un des crimes les plus réprouvés moralement, il est aussi l'un des crimes les moins révélés et dénoncés, malgré la multiplication des lieux de parole et des associations d'aide aux victimes<sup>2</sup>. »

Dans mon manuscrit, j'écris que la première « révélation » à ma mère a eu lieu dès 1950, très peu de temps après que les agissements transgressifs de mon grand-père ont commencé à se dérouler. Ce terme « révélation » ne figure dans aucune des publications scientifiques, largement postérieures à l'écriture du manuscrit, dans lesquelles j'ai laissé affleurer ou explicitement nommé l'existence de l'abus sexuel incestueux que j'avais subi enfant. En revanche, je constate que c'est le terme qui est venu sous ma plume à deux reprises dans mon manuscrit :

Ma mère avait fait mine de ne pas me croire. Elle m'avait gentiment rabrouée quand cette *révélation* lui était tombée sur la tête, par une après-midi d'été finissante, alors qu'elle me lavait les pieds dans une cuvette, au milieu de la petite pièce sombre où on tenait les grands seaux d'eau rapportés de la fontaine.

Aujourd'hui, je parlerais plus volontiers d'une sorte d'« aveu » que j'avais réussi à énoncer quoi qu'il m'en ait coûté. Je dis bien quand les agissements pervers de mon grand-père ont « commencé », car malgré les interventions de mes parents dont j'ai eu connaissance

---

1. *Ibid.*, p. 69.

2. *Ibid.*, p. 72 (je souligne).

une fois devenue adulte, rien n'a véritablement changé pour la petite fille que j'étais, qui s'est trouvée encore plus seule, à la merci du bon vouloir de ce grand-père plus malin que toute la famille réunie, jusqu'au jour « tardif » où j'ai pu, à 14 ans, refuser définitivement de me soumettre à son bon plaisir et refuser catégoriquement de revenir chez mes grands-parents, rompant ainsi tout contact avec eux.

1950 est ainsi à la fois pour moi la date de la première effraction et le moment de la première « révélation », un dévoilement qui m'a paradoxalement enfermée dans le silence pour de nombreuses années ; j'ai pu reconstruire bien plus tard le fait que ma mère, en entendant mes mots, n'avait trouvé d'autre parole à prononcer que : « Il ne faut pas le dire si ce n'est pas vrai », jetant, de ce fait, le doute dans mon esprit, en me faisant croire que, justement, elle ne me croyait pas ! Plus tard, devenue adulte, quand les manifestations somatiques auront pris le dessus sur mon corps, j'apprendrai qu'elle avait tout de suite mis au courant mon père et qu'ils m'avaient bel et bien « crue », d'autant que j'ai pu retrouver au cours de ma thérapie l'image-choc du moment où mon père a pris en flagrant délit son propre père dans ses œuvres. Mais pour ma part, à cette époque-là de mon enfance, je n'ai pas su ce qui se tramait dans la maison de mes grands-parents, ni ce qui s'était dit entre mes parents, ni entre eux et mon grand-père, et surtout, *rien ne m'a été dit à moi* ; ils ont pensé que j'oublierais : « elle est si jeune, elle oubliera ». C'est ce qu'ils ont dû imaginer. En tout cas, c'est ce qu'ils m'ont dit bien plus tard, quand j'ai eu 26 ans, lorsqu'il est devenu possible de ré-évoquer entre nous cette histoire, à la suite de mes diverses décompensations psychosomatiques.

J'ai ainsi été prisonnière de cette parole de ma mère qui m'a fait *taire* jusqu'à ce que la psychanalyste que je viens d'évoquer arrive à dénouer ce maléfice. J'écrivais dans mon manuscrit :

Bien sûr elle [ma mère] ne pouvait se douter que cette redoutable petite phrase qu'elle prononça un soir d'été parce que, sans doute, elle n'avait pas eu les moyens d'affronter ouvertement la révélation que je lui apportais, peut-être parce qu'elle n'avait jamais su pour son compte ce que c'était que d'être femme, peut-être parce qu'elle avait manqué de mère dans son enfance, parce que... je pourrais continuer à trouver bien des raisons pour expliquer et justifier ses mots – ces mots tout bêtes et qui n'ont l'air de rien – « ne pas le dire si ce n'est pas vrai », c'est sûr, elle ne pouvait se douter que cette phrase toute simple, en me dépossédant de la révolte légitime, en détournant les élémentaires paroles de colère, en instaurant le temps blanc du silence et du « faire comme si de rien n'était », cette petite phrase n'en finirait pas, trente ans après, d'inscrire dans ma vie des comportements obligés et des déterminations multiples.

Pour Ginette Rimbault, « l'incrédulité des mères au dévoilement de l'inceste procède en partie d'[un] manque d'investissement et de croyance dans les vertus de la parole. Dire des choses qui relèvent de l'intimité la plus secrète ne se fait pas, car ces mots-là sont tabous<sup>1</sup> ». Ma mère n'a pas été incrédule mais sa réponse à mon aveu m'a fait croire à son incrédulité, ce qui, sur le plan psychique, est revenu pour moi à la même chose que si elle ne m'avait pas crue. Garder le secret fut ma seule solution. Comme l'écrit Christine Angot : « Se taire. Ça permettait de ne pas avoir d'images dans la tête, de continuer à faire semblant. De ne pas savoir vraiment, de ne pas avoir peur, de ne pas donner corps à l'inquiétude, de ne pas donner de réalité à l'impression d'avoir une vie gâchée<sup>2</sup>. »

En effet, à y regarder de plus près aujourd'hui, je peux repérer

---

1. Ginette Rimbault, Patrick Ayoun et Luc Massardier, *Questions d'inceste*, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 84.

2. Christine Angot, *Le Voyage dans l'Est*, op. cit., p. 77.

que cette injonction maternelle a été déterminante dans mon orientation professionnelle et qu'elle a continué à m'agiter souterrainement en sous-tendant nombre de mes conduites dans toutes mes activités professionnelles. Il m'a fallu attendre l'année 2003 – j'avais alors 61 ans – pour que je formule, en tant que chercheuse, un énoncé explicitant cet acte incestueux, comme une sorte de *coming out*, puisque le contexte de ma prise de parole était celui d'un symposium au sein d'un réseau de recherche francophone comportant une dizaine de participants, tous chercheurs cliniciens et universitaires<sup>1</sup>. Dans ce symposium, il s'agissait de raconter comment nous avons abouti à notre posture clinique, par quelles influences ou rencontres, après quels détours, comment nous l'avions construite, avec qui, dans quel réseau et avec quelle reconnaissance sociale : nous étions ainsi invités à prendre comme objet de réflexion notre propre pratique de clinicien pour en faire l'histoire et la critique.

Concernant les mathématiques que j'avais élues lors de mes premiers choix d'études et de profession, voici ce que j'ai pu dire alors : « telle que je l'ai pratiquée, l'activité mathématique servait la cause de la dissociation qui m'habitait ; l'économie de ce savoir me permettait de tenir à bonne distance les effets du traumatisme d'ordre incestueux qui avait gouverné mon enfance. Seule une partie de moi faisait des mathématiques, cette partie qui se montrait au-devant de la scène et qui recouvrait mon vrai "soi humilié"<sup>2</sup> ». Mon exposé a ensuite fait l'objet d'un chapitre de livre, ce qui signifie que mon propos a été rendu public et diffusé. On peut y lire :

---

1. Symposium « Démarche clinique : recherche, formation et intervention », animé par Mireille Cifali et Florence Giust-Desprairies dans le cadre des Rencontres du Réseau éducation et formation (REF), Genève, les 18-19 septembre 2003.

2. Claudine Blanchard-Laville, « Des mathématiques à la clinique... », art. cité, p. 50.

Au fond j'ai toujours été assignée à une *place d'élève* qui se doit, de plus, d'être une « bonne élève » : celle qui apprend à bien jouer du piano, celle à qui les anciennes élèves du lycée de filles décernent leur prix en fin de scolarité, celle qui brigue « le prix d'excellence » au bout de chaque année scolaire ; plus en amont, l'élève de mes propres parents instituteurs, de ma mère d'abord dans les petites classes, puis de mon père ensuite, et en deçà encore, l'élève soumise à l'initiation incestueuse ; le geste incestueux perpétré par un grand-père qui s'est déroulé sur un registre didactique m'a convoquée pour longtemps dans une posture d'élève docile, et m'a laissée sans voix sous l'injonction d'une mère désemparée qui m'a demandé « de ne pas le dire si ce n'était pas vrai », m'enfermant ainsi dans le silence et le paradoxe de la disqualification de mes éprouvés<sup>1</sup>.

Ce sont ces déterminations souterraines, ainsi que la chronologie des traces explicites de l'événement incestueux et du silence qui s'est ensuivi dans mon travail scientifique, que je souhaiterais maintenant évoquer. Cette chronologie est intimement liée à la désoccultation progressive du traumatisme, véritable sortie du silence, surtout pendant ces toutes dernières années : j'ai en effet pu revisiter alors mon parcours professionnel au travers de mes publications, avec le recul que me procure l'absence d'enjeux de carrière conférée par mon statut de professeure émérite des universités. J'ai ainsi pu faire référence publiquement à l'inceste que j'ai subi, en particulier au cours de l'année 2020-2021, en proposant à l'université de Nanterre un cycle de six rencontres intitulées *Dialoguer avec Claudine Blanchard-Laville – De la transmission*. J'y ai exposé les avancées de mes travaux de recherche à partir de l'ensemble de mes publications qui couvrent la période de 1970 à 2020, en les réélaborant à travers le

---

1. *Ibid.*, p. 54.

prisme de l'évolution de mes modalités de transmission<sup>1</sup>. Cette sortie du silence a été soutenue aussi par les mouvements concomitants de la société qui se sont traduits par la publication de différents livres sur cette question qui ont eu un écho important : ceux de Flavie Flament, d'Adélaïde Bon, plus récemment ceux de Vanessa Springora et de Camille Kouchner, et aussi celui, moins médiatisé mais très percutant pour moi, d'Eve Ensler<sup>2</sup>.

Au cours des conférences que j'ai prononcées durant cette année 2020-2021, j'ai d'ailleurs pu prendre conscience que l'écriture de ma thèse, soutenue en 1980 en didactique des mathématiques, et pour laquelle j'avais demandé de l'aide à la psychanalyste que j'ai évoquée précédemment, avait réédité pour moi quelque chose de la soumission à un processus d'emprise perverse. Par chance, cette analyste ne s'est pas contentée, à ce moment-là, de soigner le symptôme de ma difficulté à écrire une thèse ; elle m'a conduite à évaluer l'impact de la violence incestueuse que j'avais subie enfant, en m'aidant, d'une part à faire réémerger les souvenirs enkystés les plus douloureux et, d'autre part, en m'accompagnant dans l'élaboration des effets de ces actes traumatiques, m'extirpant ainsi d'une très longue période de chaos émotionnel et de dissociation de ma personnalité.

Auparavant, en 1967 et 1968 – j'avais alors 23-24 ans –, mon corps s'était mis à s'exprimer bruyamment. L'angoisse était devenue incompressible et les symptômes s'étaient multipliés – je pourrais dire comme Christine Angot : « On allait faire des courses. [...] J'avais des réactions incontrôlables. [...] J'étais figée sur le trottoir.

---

1. Il est possible de visionner les films de ces Rencontres à l'adresse : [www.claudineblanchardlaville](http://www.claudineblanchardlaville)

2. Flavie Flament, *La Consolation*, Paris, Lattès, 2016 ; Adélaïde Bon, *La Petite Fille sur la banquise*, Paris, Grasset, 2018 ; Vanessa Springora, *Le Consentement*, Paris, Grasset, 2020 ; Camille Kouchner, *La Familia grande*, Paris, Seuil, 2021 ; Eve Ensler, *Pardon*, Paris, Denoël, 2020.

Je ne pouvais plus avancer<sup>1</sup>. » D'autant plus que tous les médecins consultés ne trouvaient que du calcium à me faire ingurgiter – « spasmophilie » était le maître-mot à cette époque –, jusqu'à ce que j'aboutisse chez un psychiatre auquel j'avais fait la « révélation » de mon histoire d'inceste et qui m'a conseillé de n'en rien dire à mon mari, avant de m'enfermer en cure de sommeil pour deux semaines, traitement dont je suis ressortie comme une « zombie », encore plus angoissée qu'avant d'entrer en clinique. Je considère aujourd'hui ce moment comme une réédition de l'aveu (coûteux) à ma mère qui m'avait réduite au silence.

Au sortir de mes études de mathématiques en 1963, je suis devenue enseignante à l'université. Plus tard, en 1976, en m'inscrivant à des séances de groupe Balint pour enseignants<sup>2</sup>, j'ai eu l'opportunité de commencer à appréhender combien ma position en tant qu'enseignante ressemblait à une position d'initiatrice. J'ai pu ainsi comprendre que la position d'enseignante que j'occupais était soutenue par un mécanisme d'identification à l'agresseur<sup>3</sup>. En effet,

---

1. Christine Angot, *Le Voyage dans l'Est*, op. cit., p. 110.

2. Groupe proposé à des enseignants à la faculté des sciences à Jussieu, à l'image des groupes initiés par le psychanalyste Michael Balint pour accompagner des médecins généralistes à analyser leur relation aux patients en lien avec leur manière d'utiliser leur personnalité et leurs connaissances scientifiques. Ce type de dispositif a été transposé à d'autres métiers que des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux et autres. Pour ma part, ma participation à ce groupe m'a inspirée pour construire moi-même un dispositif clinique selon cette perspective, au service de l'élaboration de leur pratique pour des professionnels exerçant dans des métiers du lien. On peut lire en détails des exemples de ma manière de travailler dans mon ouvrage, *Au risque d'enseigner. Pour une clinique du travail enseignant* (Paris, PUF, 2013).

3. Ferenczi recourt à cette expression d'« identification à l'agresseur » dans son texte *Confusion de langue entre l'adulte et l'enfant* (op. cit.) : « Le comportement décrit comme résultat de la peur est une soumission totale à la volonté de l'agresseur ; le changement provoqué dans la personnalité est "l'introjection du sentiment de culpabilité de l'adulte" ». Judith Dupont, dans son article « La notion de trauma selon Ferenczi et ses effets sur la recherche psychanalytique ultérieure » (*Le Coq-Héron*, n° 154, 1999, p. 42-52) explique comment, pour Ferenczi, « l'enfant traumatisé, physiquement et psychiquement plus faible, se trouvant sans défense, n'a d'autre recours que de s'identifier à l'agresseur, se soumettre à ses attentes ou à ses lubies ».

j'aidais alors les étudiants rétifs à l'apprentissage des mathématiques à apprivoiser cette matière, « pour leur bien », dans la mesure où ils étaient soumis à des modules obligatoires d'apprentissage des statistiques dans leur cursus de psychologie.

Progressivement, en continuant à analyser ma pratique enseignante, j'en suis venue au cours des années à constater que je me préoccupais de plus en plus de transmission plutôt que d'enseignement, en particulier en devenant en 1991 professeure en sciences de l'éducation, ma nouvelle discipline d'appartenance pour la deuxième partie de ma carrière. Dans les dix dernières années de mon exercice à l'université, j'en étais arrivée, je crois, à une forme de transmission qu'on pourrait dire « à valeur transitionnelle », les modalités transitionnelles de transmission s'opposant à une forme de transmission traumatique. Dans son article de 2002, « Le problème psychanalytique du générationnel : objets, processus et dispositifs d'analyse » paru dans la revue *Filigrane*, René Kaës distingue deux modalités de transmission : la *transmission-répétition* et la *transmission transitionnelle*. Il les différencie en remarquant que, dans le premier cas, « la transmission est directe, elle passe sans transformation d'un sujet à un autre ou à plus d'un autre ». C'est ainsi qu'il la qualifie de « *traumatique* parce que, non transformée » et ainsi « vouée à la répétition du même ». Alors que, dans le second cas, pour cet auteur, « le jeu de la transitionnalité rend possible un travail du Je où les éléments de l'histoire du sujet, qu'il reçoit sans le savoir, sont par lui réinventés, retrouvés et créés »<sup>1</sup>.

Je dois cette évolution au travail thérapeutique que j'ai mené dans la durée, sur plusieurs périodes, entre 1987 et 1993 puis entre 1996 et 2004, avec Salomon Resnik, un analyste d'origine argentine

---

1. René Kaës, « Le problème psychanalytique du générationnel : objets, processus et dispositifs d'analyse », *Filigrane*, vol. 11, n° 1, 2002, p. 109-120 (ici p. 118).

disparu en 2017. Avec le recul du temps, j'ai compris ce que l'atmosphère transférentielle dans laquelle j'avais pu vivre dans ses groupes thérapeutiques m'avait permis d'apprendre de lui : le chemin y était pour moi dégagé émotionnellement, ma pensée a été progressivement décontaminée et rendue libre : « *j'avais retrouvé en quelque sorte un grand-père sain qui me remplaçait dans une filiation théorique assumée où il revendiquait de ne pas être auto-engendré* (mon grand-père était un autodidacte au sens le plus fort du terme)<sup>1</sup> ». Ainsi ce que j'ai reçu de Salomon Resnik, j'ai pu, je peux l'utiliser, le faire mien, par contraste avec l'initiation incestueuse que j'ai subie enfant. Cet apprentissage auprès de Salomon Resnik ne fut pas pour moi une simple imitation ou un emprunt de ses propres habits mais plutôt le résultat d'*introjections réussies*, dans un climat favorable ; des introjections qui sont venues potentialiser des dispositions qui étaient peut-être déjà un peu les miennes, *en même temps que se restaurait ma position dans une chaîne générationnelle brisée par l'acte incestueux*. Car l'inceste, comme le dit Christine Angot, « est un déni de filiation, qui passe par l'asservissement de l'enfant à la satisfaction sexuelle du père, ou d'un personnage puissant de la famille<sup>2</sup> ».

Je ne peux montrer ici en détail les conséquences de cette histoire sur ma production théorique, pourtant significatives dans la mesure où « le traumatisme est d'abord défini par ses effets plutôt que par ses causes<sup>3</sup> ». Une fois que j'ai eu retrouvé des ressources suffisantes pour me consolider dans ma vie privée, les effets de cette histoire incestueuse ont fini par constituer l'un des ressorts de mes créations théoriques. J'ai évoqué cette question dans un entretien

---

1. Claudine Blanchard-Laville, « Une clinique "démonstrative" », in Martin Reca (dir.), *Salomon Resnik. Un psychanalyste à l'écoute de la folie*, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 73-83 (ici p. 80).

2. Christine Angot, *Le Voyage dans l'Est*, op. cit., p. 189.

3. François Ansermet, « Sept propositions sur le traumatisme », *Le Carnet Psy*, n° 232, 2020/2, p. 38-41 (ici p. 39).

que j'ai donné à Philippe Chaussecourte<sup>1</sup>, publié dans le premier numéro de la revue *Cliopsy* en 2009<sup>2</sup>. Convaincu qu'une forme de nécessité intérieure est indispensable pour tenter de construire de la théorisation, mon intervieweur me demande si j'ai pu identifier des éléments sur lesquels les soubassements de cette nécessité se sont construits. Je lui réponds que je ne saurais tout à fait le dire, même si j'en ai quelques idées – sur un plan personnel du moins –, mais que ce qui m'importe principalement, c'est que dans les situations d'enseignement et de formation l'espace psychique ne soit pas envahi par le désir d'emprise de l'enseignant et du formateur et que son geste ne donne pas lieu à des formes d'abus. Ce qui compte pour moi, c'est de « repérer les ressorts du couple professeur disqualifiant/ élève humilié, de la mise en place d'une relation d'emprise perverse dans la classe ». J'ai explicité cette théorisation<sup>3</sup> et j'ai en particulier montré que les risques d'abus chez l'enseignant sont structurellement sollicités au sein d'une classe pendant une séquence de cours : le lien didactique s'instaure assez souvent en forme de relation d'emprise sur les élèves<sup>4</sup>.

J'ai ainsi développé des dispositifs pour faire en sorte que les enseignants contribuent à ce que le rapport au savoir des élèves puisse s'émanciper d'une forme figée qui le réduirait en un rapport aux acquis, pour le transformer en un lien actif de connaissance, au sens

---

1. Mon collègue, professeur en sciences de l'éducation et de la formation à l'université Paris-Cité et psychanalyste.

2. Claudine Blanchard Laville, Entretien par Philippe Chaussecourte, *Cliopsy*, n° 1, 2009, p. 7-24.

3. Dans mon ouvrage *Les Enseignants entre plaisir et souffrance*, Paris, PUF, 2002, voir notamment le chapitre 12 consacré à « La construction de l'enveloppe psychique dans la classe ».

4. J'écris que « Les notions de séduction narcissique, d'abus narcissique et de climat incestuel me paraissent utilement transposables à l'espace de la classe » et je cherche à comprendre comment les enseignants pourraient tendre vers un *holding didactique* bien tempéré (*Les Enseignants entre plaisir et souffrance*, op. cit., p. 254).

de Wilfred R. Bion<sup>1</sup>. Ces dispositifs s'inscrivent dans ce que je nomme une « clinique du lien professionnel<sup>2</sup> », dont une des visées est justement d'accompagner les professionnels à être sensibles à la manière dont ils utilisent l'espace professionnel pour y rejouer leurs scénarios personnels, tout en les aidant à s'en dépendre un peu. Il s'agit, par le biais de l'analyse clinique de leur pratique, de prodiguer aux professionnels des métiers du lien une forme de soin<sup>3</sup>. J'ajoute que c'est le psychanalyste Paul-Claude Racamier qui m'a fait saisir que le travail psychique non fait par les uns incombe aux autres dans une situation systémique. J'ai pu ainsi comprendre que la situation d'enseignement n'échappait pas à cette loi de conservation du travail psychique et qu'au fond, cela pourrait renvoyer à tout mon parcours personnel. Car, d'une certaine façon, j'ai le sentiment qu'un important travail psychique, que d'autres n'ont pas pu faire en temps utile, est resté à ma charge.

Un autre effet de cette histoire est repérable dans ma forme d'écriture, celle que je suis ici même en train de mettre en scène : une écriture démonstrative, toujours à la recherche de preuves. Dans un texte que j'ai rédigé en 2013 sur l'évolution de ma propre écriture, je montre que des levées d'inhibition successives ont été nécessaires au cours du temps pour la libérer d'une forme de compulsion à l'exactitude<sup>4</sup>. J'ai pu déplier ces avancées dans ma correspondance avec

---

1. Sur cette question du rapport au savoir et de l'inspiration que j'ai trouvée auprès du psychanalyste anglais Wilfred R. Bion dans ses ouvrages sur sa théorie de la pensée, on peut lire mon article « Du rapport au savoir des enseignants », *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, vol. 3, 2013/1, p. 123-154.

2. Claudine Blanchard-Laville, « Au "vif" du sujet professionnel. Des apports de la clinique d'orientation psychanalytique pour favoriser les processus de symbolisation professionnelle chez des sujets engagés dans des métiers du lien », *Les Sciences de l'éducation. Pour l'Ère nouvelle*, vol. 52, 2019/1, p. 61-77.

3. Claudine Blanchard-Laville, « Du soin psychique aux enseignants. Psychopathologie du quotidien de l'enseignant », *Cliniques méditerranéennes*, n° 77, 2008/1, p. 159-176.

4. Claudine Blanchard-Laville, « De l'écriture mathématique à l'écriture clinique », in Mireille Cifali, Florence Giust-Desprairies et Thomas Périlleux (dir.), *Processus de création et processus cliniques*, Paris, PUF, 2015, p. 195-217.

Frédéric Teillard<sup>1</sup> qui porte sur l'appréhension de nos proximités et différences dans nos modalités d'écriture, en lien avec nos traumatismes d'enfance respectifs<sup>2</sup>. J'ai pu constater que, au-delà du travail thérapeutique mené dans les dispositifs classiques de cure, l'écriture de cette correspondance qui s'est étalée de 2014 à 2020, et qui se poursuit encore, a rempli pour moi une certaine fonction traumatolytique<sup>3</sup>. J'évoque ici la fonction qu'Arnaud Tellier attribue à l'écriture à l'instar de « l'effet traumatolytique du rêve » souligné par Sándor Ferenczi, lorsque celui-ci écrit que dans le rêve « font retour des impressions sensibles traumatiques, non résolues, qui aspirent à la résolution<sup>4</sup> ».

C'est lors de la préparation des Rencontres de 2020-2021 évoquées précédemment que la réconciliation des deux parties de ma personnalité s'est plus largement opérée. J'ai pu alors exposer publiquement l'explicitation des effets de l'abus incestueux sur mon travail scientifique passé et présent chaque fois que j'en avais conscience. Je crois avoir compris que j'avais fabriqué le dispositif de ces Rencontres pour pouvoir dire moi-même, à haute voix, ce que j'avais vécu sur le plan professionnel au cours de ma carrière, sans que personne ne le dise à ma place ; et de plus, en m'évertuant à démontrer que ce que j'avais vécu, c'était bien *vrai* ; d'où la nécessité que j'ai eue avant d'écrire chaque exposé des Rencontres d'accumuler des preuves objectivables, à travers les traces écrites que j'avais

---

1. Frédéric Teillard est écrivain et psychanalyste.

2. Les saisons 1 et 2 de cette correspondance sont respectivement publiées dans la collection « Amarante » chez L'Harmattan : Claudine Blanchard-Laville et Frédéric Teillard, *Je t'écris dans le train. Correspondance littéraire*, Paris, L'Harmattan, 2017 ; Claudine Blanchard-Laville et Frédéric Teillard, *Je relis ta dernière lettre. Correspondance II*, Paris, L'Harmattan, 2021.

3. Comme je le montre dans Claudine Blanchard-Laville, « Rapport à l'écriture, écriture de soi et correspondance », *Le Coq-Héron*, n° 243, 2020/1, p. 56-63.

4. Arnaud Tellier, *Expériences traumatiques et écriture*, Paris, Anthropos Economica, 1998, p. 84 ; Sándor Ferenczi, « Réflexions sur le traumatisme », dans *Psychanalyse IV, Œuvres complètes 1927-1933*, Paris, Payot, 1982, p. 143.

conservées. Cela ne faisait pas pour autant véritablement diminuer les sentiments de persécution qui se reformaient en moi en permanence, ou même je pourrais dire les sentiments d'usurpation, de faute cachée, etc. Mais cela ne m'a pas empêchée de *dire*.

Au début de la troisième rencontre, par exemple, j'ai pu exprimer que ces sensations étaient remontées en flèche après avoir écouté les podcasts de Charlotte Pudlowski sur la question de l'inceste (très médiatisés après la sortie du livre de Camille Kouchner), intitulés « Ou peut-être une nuit », dans lesquels, en tant que fille, elle interroge sa mère qui a longtemps gardé le silence et lui a fait la révélation de son vécu de victime d'un inceste commis par son père lorsqu'elle-même a eu 26 ans. Dans le montage de paroles contenu dans ces podcasts, d'autres témoignages de femmes victimes d'inceste sont rapportés, dans lesquels j'ai retrouvé tous les phénomènes secondaires consécutifs à ce type de trauma que je connais bien, comme la mémoire troublée, la valse dans les dates, le doute, le « pas sûr que ce soit vrai », le silence construit par tout l'entourage, le surtout « ne pas dire ». J'ai dû ainsi négocier avec cette énième réédition en mineur de ce moment traumatique qui s'est rejoué pour moi lors de ces Rencontres – la révélation à ma mère du geste incestueux –, ces rééditions permettant, je l'espère, de le maîtriser un peu plus et d'en contrôler aussi les conséquences : « pouvoir dire ce que je crois vrai, ce que je sais et être entendue quand je le dis ».

Je crois que ces éléments que je viens de rapporter témoignent bien du fait que les caractéristiques du trauma s'infiltrèrent, non seulement dans toute la vie personnelle du sujet, mais aussi dans toute sa vie professionnelle, y compris au cœur de sa création, qu'elle soit littéraire ou « scientifique », comme c'est mon cas. Pour autant, il me faut reconnaître en même temps que ce combat vers la résilience constitue un moteur puissant, quand il devient possible de transcender

les inhibitions et d'élaborer en continu les empêchements, grâce au travail thérapeutique. Accepter son histoire, ce n'est pas cautionner ses dérives et répéter ses avatars, c'est au contraire retrouver un espace de liberté et de responsabilité « en se dégageant de l'emprise du passé pour affronter sa vie en dehors des répétitions et dans la réalité de son désir<sup>1</sup> ».

Dans son article sur les trois temps du traumatisme, François Ansermet énonce à juste titre que, si le premier temps est celui de l'effraction, de la rencontre avec le réel jetant hors du temps, hors du lien social, hors du langage, le deuxième temps est celui de l'éternisation du traumatisme, avec, souligne-t-il, le risque pour le sujet de se piéger dans une identité traumatique conduisant à un statut de victime. J'estime que c'est sans doute ce que les séquences successives de travail thérapeutique dont j'ai eu la chance de bénéficier m'ont permis d'éviter. Le troisième temps du traumatisme, c'est celui de sa sortie qui, pour François Ansermet, peut passer par « une reprise créative de ce qui a été mis en jeu par la contingence traumatique » ; il devient possible de se servir du traumatisme dans un processus de création : « une recréation de soi à partir de ce qui a été mis en jeu »<sup>2</sup>. C'est ainsi que cela s'est passé pour moi.

Avant de terminer ce texte, j'aimerais dire que je ne me sens pas dans une disposition revendicative et que je n'aimerais pas non plus que l'on m'entende du seul côté de la pathologie individuelle. J'aimerais que mon propos n'apparaisse pas dans la seule dimension de ce qui se passe lorsque le témoignage des victimes place les auditeurs dans le registre de l'émotion en ne leur offrant pas d'outils pour penser l'inceste. Enfin, j'aimerais insister sur l'envie que j'ai ressentie de *dire* publiquement mon histoire singulière d'inceste et d'en identifier

---

1. Ginette Raimbault, Patrick Ayoun et Luc Massardier, *Questions d'inceste*, *op. cit.*, p. 216.

2. François Ansermet, « Sept propositions sur le traumatisme », art. cité, p. 41.

ses effets au long cours pour montrer que cet épisode traumatisant de ma vie a nécessité le recours à un travail thérapeutique analytique de très longue haleine pour que je puisse ré-apprendre à vivre et à créer, et pas seulement à survivre.